



Un des enjeux majeurs pour l'étang de l'Or est de lutter contre l'eutrophisation de la lagune.

BASSIN DE L'OR

96 ACTIONS POUR LES MILIEUX AQUATIQUES ET LA RESSOURCE EN EAU

Victime de son attractivité, le bassin de l'Or subit de nombreuses altérations impactant la qualité des cours d'eau, classés dans un état moyen à mauvais. Le nouveau contrat Grand cycle du bassin de l'Or pour la période 2022-2024 engage les acteurs du territoire !

Entre garrigues, agriculture, zones urbaines et lagune, le bassin versant de l'Or est soumis à un développement démographique continu, fragilisant les cours d'eau, les nappes souterraines et autres marais, sans compter les effets négatifs de l'étalement urbain. « Notre petit territoire de 410 km² enregistre une forte croissance démographique, accentuée l'été, et un développement d'activités générant toujours plus de rejets d'eaux usées, d'eaux pluviales et de pollutions diffuses depuis les villes vers les milieux aquatiques récepteurs, indique Flore Imbert-Suchet, directrice du Syndicat du bassin de l'Or (Symbo). Nous faisons le constat d'une qualité de cours d'eau qui reste globalement mauvaise, avec des eaux de la lagune dégradée, de nappes souterraines touchées par la pollution aux nitrates et aux pesticides, une

perte de fonctionnalité des milieux humides... Tout ceci nous a poussés à nous doter d'un nouveau programme d'actions, le contrat Grand cycle du bassin de l'Or, pour la période 2022-2024, le troisième depuis 2003 ! ». Bien conscients des enjeux, les élus, acteurs économiques, usagers, pêcheurs et associations de protection de la nature ont défini 96 opérations portées par les neuf maîtres d'ouvrage concernés (Symbo, 4 EPCI et 4 communes) répondant à quatre objectifs majeurs : atteindre le bon état écologique des cours d'eau du bassin de l'Or ; préserver et reconquérir les fonctionnalités des zones humides ; acquérir les connaissances et l'expérience pour préparer un futur contrat de milieu ; assurer l'animation territoriale du contrat. Si les chantiers de restauration de la Viredonne et du Dardaillon se poursuivent, d'autres seront

VERS UN PREMIER SAGE
Le syndicat s'engage dans un vaste chantier : l'élaboration de son premier Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage). Le territoire souhaite se doter de cet outil stratégique pour renforcer ses actions. Une Commission locale de l'eau devrait voir le jour l'année prochaine.

engagés sur la Cadoule et le Bérange afin de redonner à ces cours d'eau artificialisés un fonctionnement plus naturel, avec un impact positif attendu sur la qualité de leurs eaux. Des actions sur les zones humides permettront de mettre en œuvre le plan de gestion stratégique des zones humides validé par le Comité de bassin de l'Or. Des travaux de désimperméabilisation sont également prévus dans les cours d'école des communes de Lunel, Lunel-Viel, Montaud et Sussargues, ainsi que l'élaboration d'un plan d'action de lutte contre l'eutrophisation de la lagune, enjeu majeur pour l'étang de l'Or. Le montant alloué à ce programme d'actions s'élève à 6,5 millions d'euros, financés à hauteur de 42 % par l'agence de l'eau. ●